

Les échos d'Occagnes

Avril 2016

Le Mot du Maire,

Le mois d'avril correspond à une période déterminante, celle du vote des budgets pour l'année.

Occagnes, comme les autres communes et collectivités locales n'échappera pas à la baisse des dotations en 2016. La conséquence directe de cette situation est le report en 2017 du projet de création d'une cantine scolaire par Argentan Intercom et donc le report du projet communal de création d'une mairie et de réfection de la salle des fêtes. L'année 2016 sera consacrée à l'élaboration du plan de financement et des demandes de subventions. La location de la salle des fêtes reste donc possible entre juillet 2016 et juillet 2017.

A noter que la commune a fait l'acquisition d'une bande de terrain sur le lotissement François Martin afin de prévoir la sécurisation de l'arrêt de bus du chemin de la dîme et, anticiper les règlementations en matière d'accès handicapés.

Commune Nouvelle ou pas ?

Les discussions et réflexions avec les communes environnantes se poursuivent. Le sentiment général est d'avancer prudemment, de prendre le temps de mettre en commun les intérêts et les attentes des uns et des autres et de mesurer les enjeux et les conséquences d'un regroupement. Il s'agit donc d'un projet à moyen terme qui n'aboutira probablement pas avant 2018 voire 2019.

La Fiscalité

Dernier point très attendu, les taux d'imposition pour 2016.

Le 31 mars, le conseil municipal a décidé à l'unanimité, malgré les baisses de dotations, de ne pas augmenter les taux de 2015.

Vous en découvrirez le détail dans les colonnes des Echos.

Bonne lecture
Karine Bourdelas

Depuis le 1^{er} mars, la mairie ferme à 18 h le vendredi et non plus à 18 h 30.

Pour compenser cette réduction du temps de permanence d'un élu, la permanence du jeudi matin aura lieu désormais de 9 h à 11 h 30.

La mairie sera fermée :

Le jeudi 2 juin 2016

Mairie ouverte au public :

Lundi et mardi : 10 h à 12 h - 14h 30 à 17 h

Jeudi : 9 h à 12 h - *Fermé l'après-midi*

Vendredi 10 h à 12 h - 14 h 30 à 18 h 00

Tél : 02 33 67 22 30

Horaires des permanences des élus:

Lundi : 10 h à 12 h

Jeudi : 9 h à 11 h 30

Vendredi : 16 h 30 à 18 h 00

La Fiscalité d'Occagnes, ce qui change :

		2015	2016
Commune	Taxe d'Habitation =	12,10 %	12,10 %
	Taxe Foncier Bâti =	7,90 %	7,90 %
	Taxe Foncier Non Bâti =	22,08 %	22,08 %
Argentan Intercom	Taxe d'Habitation →	7,82 %	9,20 %
	Taxe Foncier Bâti →	7,57 %	10,37 %
	Taxe Foncier Non Bâti →	10,16 %	11,95 %
	Taxe Ordures Ménagères →	9,74 %	8,80 %

Assainissement au hameau de Cuy :

Lu dans Argentan Intercom n°39 :

« La création du réseau débute prochainement : Une consultation qui permettra de sélectionner les entreprises chargées de la réalisation du réseau d'assainissement collectif de Moulins sur Orne est actuellement en cours.

Les travaux vont débuter en juin. Ils concernent le bourg de Moulins et le hameau de Cuy situé sur la commune d'Occagnes.

Le nouveau réseau sera en ordre de marche dans le courant de l'hiver 2016-2017 »

Renseignements service assainissement
02.33.12.25.25

Inscriptions à l'École Primaire



Nous avons la chance d'avoir une école dans notre Commune, celle-ci compte actuellement 89 élèves allant de la maternelle au CM2 répartis dans 4 classes.

Les inscriptions sont ouvertes auprès de la Directrice au 02.33.36.82.74

Travaux dans votre Commune :

Des travaux de remplacement d'un appui téléphonique sont prévus au lieu-dit Beaumont à compter du 19 avril 2016.

Le CCAS :

Le CCAS d'Occagnes compte un nouveau membre, il s'agit de M. Bannwarth, Président des Restos du Cœur d'Argentan.

Qui peut bénéficier des restos du cœur ?

Toute personne ou toute famille en difficulté passagère ou plus profonde.

Les aides peuvent être diverses :

- Aides alimentaires
- Aides et accompagnement à la constitution de dossiers
- Aides à la gestion d'un budget
- Aides à la constitution d'une demande de micro crédit
- Aides à l'accès à la justice.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous adresser au CCAS d'Occagnes ou bien directement à l'Association des Restos du Cœur

20 bd de l'Industrie – 61200 ARGENTAN

Mail : ad61.argentan@restosducoeur.org

Tél : 02.33.39.46.44.

Pour rappel : Les membres du CCAS peuvent toujours se déplacer à domicile sur demande. L'étude de tout dossier est confidentielle.

Ordinateurs reconditionnés

Suite à un don, le CCAS de la commune a la possibilité d'offrir des ordinateurs reconditionnés aux gens qui en feront la demande.

Les modalités d'attribution restent à définir suivant le nombre de demandes : si la demande est trop importante par rapport à l'offre un système de tirage au sort sera mis en place.

N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour les demandes d'ordinateurs ou pour tout autre renseignement.

RETENEZ CETTE DATE ET VENEZ NOMBREUX !

**OCCAGNES SERA EN FETE
DIMANCHE 3 JUILLET 2016**

(Rendez-vous sur le terrain de la Salle des Fêtes).

AU PROGRAMME :

CONCOURS D'EPOUVANTAIL

Laissez libre cours à votre créativité et à votre imaginaire... Concevez en équipe, sur place, votre épouvantail. Le concours est ouvert à tous, petits et grands, des lots sont prévus.

VIDE GRENIER emplacement gratuit

EXPOSITION de matériel ancien

JEUX Course en sac, tir à la corde...

RESTAURATION sous abris et **BUVETTE**

Plateaux repas (à réserver), barbecue, frites, boissons, possibilité d'apporter son pique nique



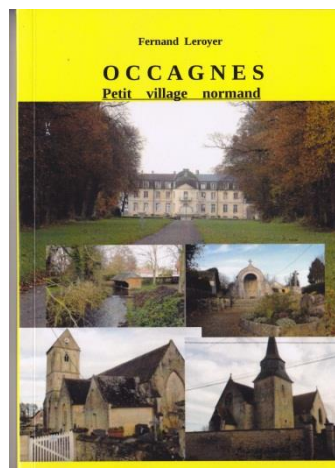
Cette manifestation est organisée en lien entre la Commune, les Associations Communales et les Commerçants d'Occagnes.

Amélioration de l'habitat :

SOLiHA Territoires en Normandie – Association Loi 1901 à but non lucratif – est devenu le 25 février 2016, le premier acteur associatif au service de l'amélioration de l'habitat dans notre région.

La mission de SOLiHA est d'apporter un conseil technique adapté aux travaux à prévoir et un accompagnement personnalisé pour la constitution de demandes de subventions ainsi que toutes informations liées aux avantages fiscaux. Tél : 02.31.86.70.50

OCCAGNES A SON LIVRE !!!



Un livre sur la vie de la commune d'Occagnes a été publié par Mr Leroyer (ancien instituteur et secrétaire de mairie). Pour vous procurer un exemplaire, s'adresser à la mairie.

A G E N D A

- **18/04 à 18 h 00** : « Vigilance Voisins » à la Salle des Fêtes, réunion publique animée par la gendarmerie pour la prévention des vols.
- **20/04 à 17 h 00** : Assemblée Générale de l'Association « Au fil des jours » à la Salle des Fêtes d'Occagnes
- **08/05 à 10 h 30** : Commémorations au Monument aux morts
- **21/05 de 21 h 30 à 24 h** : Pierres en Lumières : L'Eglise de Cuy sera illuminée
- **11/06** : Kermesse de l'Ecole d'Occagnes au stade, organisée par l'Association des Parents d'Elèves et les institutrices.
- **03/07** : Fête Communale au stade : Vide greniers, restauration, concours d'épouvantail, animations

La Commission Information :

Karine Bourdelas, Joël Bijault, Corinne Duval,

Françoise Fiège, Abderrahim Khattabi, Gilles Suivre

Ayez le réflexe



<http://www.occagnes.fr>

